



Conseil de sécurité

Soixante-huitième année

6969^e séance

Mercredi 22 mai 2013, à 10 h 15

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Menan	(Togo)
<i>Membres :</i>	Argentine	M ^{me} Perceval
	Australie	M. Quinlan
	Azerbaïdjan	M. Mehdiyev
	Chine	M. Wang Min
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} Rice
	Fédération de Russie	M. Pankin
	France	M. Araud
	Guatemala	M. Rosenthal
	Luxembourg	M ^{me} Lucas
	Maroc	M. Loulichki
	Pakistan	M. Masood Khan
	République de Corée	M. Sul Kyung-hoon
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir Mark Lyall Grant
	Rwanda	M. Nduhungirehe

Ordre du Jour

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506.



La séance est ouverte à 10 h 15.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Le Président: En vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Robert Serry, Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient et Représentant personnel du Secrétaire général, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Serry.

M. Serry (*parle en anglais*) : Le Moyen-Orient connaît toujours une période de troubles graves, avec des conséquences humaines tragiques et une issue incertaine. Nous avons constaté une exacerbation dangereuse des tensions régionales alors que le carnage se poursuit en Syrie, que les combats débordent les frontières et que les soldats de la paix des Nations Unies dans la zone de séparation dans le Golan sont de plus en plus en danger. Il faut mettre fin au conflit en Syrie sans plus tarder, et cela doit être la priorité absolue de la communauté internationale. Dans le même temps, il serait erroné et dangereux de croire que le règlement du conflit israélo-palestinien est moins important. Ce n'est pas le moment de faiblir dans notre engagement à contribuer à la reprise de pourparlers véritables en vue d'une solution des deux États. C'est le moment de mener une action concertée en faveur d'une initiative concrète afin de ne pas laisser passer les minces chances qui se sont présentées ces derniers mois.

Même si les efforts diplomatiques visant à briser l'impasse politique et à faire en sorte que les parties reviennent à la table de négociations sont restés discrets, ils n'en sont pas moins déterminés. Les efforts renouvelés des États-Unis et l'engagement personnel soutenu du Secrétaire d'État des États-Unis sont encourageants. Preuve de l'engagement du Secrétaire d'État, M. Kerry, il effectue actuellement son quatrième voyage dans la région. Nous avons également constaté un regain d'intérêt de la part des acteurs régionaux, matérialisé notamment par l'importante visite effectuée le 29 avril à Washington par une délégation de ministres et de dirigeants arabes, dont le cheik Hamad bin Jassim bin

Jabr Al-Thani, Premier Ministre du Qatar, et M. Nabil Elarabi, Secrétaire général de la Ligue des États arabes. Leur visite a réaffirmé l'importance de l'Initiative de paix arabe proposée pour la première fois en 2002, et, nous espérons qu'elle a ravivé les chances de voir la promesse de stabilité régionale de cette initiative jouer un rôle important dans les efforts de paix. Nous notons à cet égard les commentaires positifs faits par le Président Peres et la Ministre israélienne de la justice et négociatrice en chef, M^{me} Tzipi Livni, au sujet de cette visite. Nous encourageons le Gouvernement israélien à réagir positivement à une Initiative de paix arabe revitalisée.

Le Secrétaire général est également resté en contact étroit avec les parties sur ces questions. Au cours de ses récentes conversations avec les deux dirigeants, il a vivement encouragé les efforts en cours en vue de la reprise des pourparlers de paix israélo-palestiniens et a exprimé l'espoir qu'ils aboutiront bientôt à une initiative concrète propice à l'ouverture d'un horizon politique clair. Il a également souligné combien il était important pour les parties de créer les conditions propices à une reprise des négociations sérieuses et d'éviter toute action susceptible de compromettre ces perspectives.

Le risque pour les deux parties est clair. Comme nous l'avons déjà dit, il est essentiel que les deux parties inversent les tendances négatives sur le terrain pour rétablir la confiance l'une envers l'autre et dans la possibilité de parvenir à une solution. Nous notons que les deux parties font preuve d'une certaine retenue et veillent à ne pas perturber la situation précaire qui règne sur le terrain afin d'appuyer les efforts diplomatiques en cours. Du côté israélien, nous avons constaté que depuis mars, il n'y a pas eu de nouvelles approbations ou de nouveaux appels d'offre en vue de l'implantation de colonies en Cisjordanie ou à Jérusalem-Est. Cependant, il y a eu une exception déconcertante concernant environ 300 logements dont la construction à Beit El, une colonie de peuplement située en plein coeur de la Cisjordanie, avait été déjà approuvée sur la base d'une décision datant de l'année dernière. Les colonies sont illégales au regard du droit international, et Israël doit respecter les engagements qui lui incombent en vertu de la Feuille de route de geler toute activité de colonisation et de démanteler les colonies érigées après 2001. Nous sommes également préoccupés par les informations faisant état de l'intention du Gouvernement israélien de légaliser quatre implantations «sauvages» en Cisjordanie.

Les Palestiniens ont fait montre de force morale dans les forums diplomatiques, et les forces de sécurité palestiniennes ont continué à bien s'acquitter de leurs fonctions de maintien de l'ordre, notamment face aux tensions existant sur le terrain. Plusieurs cas de friction illustrent l'importance pour les deux parties de continuer à œuvrer de manière responsable pour désamorcer les tensions et éviter l'escalade.

Les tensions survenues récemment autour de la question sensible de Jérusalem, notamment pour ce qui est des restrictions imposées à l'accès aux lieux saints, ont été troublantes. Il y a eu des affrontements les 7 et 8 mai à l'intérieur et autour de la vieille ville de Jérusalem-Est, dans le contexte de ce que les Israéliens appellent la « Journée de Jérusalem ». Des restrictions ont été imposées à l'accès des Palestiniens à l'esplanade de Haram al-Charif/Mont du Temple par des militants israéliens de droite. À cela, s'est ajoutée la détention temporaire du Grand Mufti de Jérusalem, qui était interrogé pour incitation supposée à la violence. Si sa détention a été de courte durée, cet incident a exacerbé les tensions et suscité des critiques généralisées de la part des dirigeants palestiniens, arabes et musulmans. Ce même incident a également provoqué une réunion d'urgence de la Ligue des États arabes au Caire le 12 mai.

Malgré l'accroissement des tensions, la situation sur le terrain est restée relativement calme, et les autorités ont fait preuve de retenue. Les affrontements ont fait 15 blessés légers parmi les Palestiniens, tandis que 23 autres étaient arrêtés; il y a eu également un blessé et 13 personnes interpellées parmi les Israéliens. Avant ces événements, le 4 mai, pendant la Pâque orthodoxe, un ecclésiastique copte égyptien de 85 ans et deux diplomates égyptiens ont été détenus par la police israélienne dans la vieille ville alors qu'ils se rendaient à l'Église du Saint-Sépulcre. À la suite de cet incident, Israël aurait présenté ses excuses à l'Égypte par la voie diplomatique pour recours excessif à la force.

Le Secrétaire général a réitéré l'importance du respect universel de la liberté de culte et l'importance pour tous les croyants d'avoir accès aux Lieux saints, tout en notant que les chefs religieux et autres dirigeants devaient également s'abstenir de faire des déclarations incendiaires. Nous notons également que, dans sa déclaration du 8 mai, le Président Pères indique qu'Israël, conformément à l'accord signé avec le Royaume hachémite de Jordanie, s'attachera à protéger les lieux saints chrétiens et musulmans de la

vieille ville et à assurer la sécurité des croyants. Ces événements soulignent encore une fois les questions sous-jacentes relatives à Jérusalem qui ne sont toujours pas réglées. De l'avis du Secrétaire général, à l'issue des négociations, Jérusalem – dont le statut final fait l'objet de discussions – devrait être la capitale de deux États vivant côte à côte dans la paix et la sécurité, et des dispositions universellement acceptables devraient être prises pour les lieux saints.

Le 15 mai, les Palestiniens ont commémoré ce qu'ils appellent la « Journée d'Al-Nakba », en souvenir des événements de 1948 qui ont entraîné leur déplacement, en organisant de longues marches et des festivals dans les centres urbains de Cisjordanie et de Gaza. À Jérusalem-Est, des dizaines d'extrémistes israéliens de droite sont entrés dans Haram al-Charif/Mont du Temple et se sont battus avec les Palestiniens, ce qui a provoqué des blessures et des arrestations. Dans l'ensemble, la situation est restée relativement contenue; à la suite des affrontements entre les manifestants palestiniens et les forces israéliennes, quelque 50 Palestiniens et six policiers israéliens ont été légèrement blessés.

Au cours de la période considérée, les affrontements entre Palestiniens et colons en Cisjordanie occupée se sont intensifiés. Par malheur, le 30 avril, un colon a été poignardé à mort par un Palestinien au carrefour de Tapuach, dans le nord de la Cisjordanie. C'est le premier Israélien à être tué par un Palestinien en Cisjordanie depuis septembre 2011. Ce meurtre a déclenché de nombreux cas de violence des colons contre les Palestiniens et leurs biens, principalement dans le gouvernorat de Naplouse. Durant l'ensemble de la période considérée, 46 Palestiniens au total, dont 12 enfants et une femme, ont été blessés par des colons, tandis que 11 colons étaient blessés par des Palestiniens. Les affrontements entre Palestiniens et colons ont fait d'importants dégâts matériels, notamment contre des véhicules et des vergers palestiniens, tandis que 1400 arbres palestiniens étaient détruits.

Les forces de sécurité israéliennes ont procédé à 368 opérations de perquisition et d'arrestation en Cisjordanie occupée, y compris dans la zone A, qui ont fait 439 blessés parmi les Palestiniens et entraîné l'arrestation de 454 autres. Dix-huit membres des forces de sécurité israéliennes ont également été blessés. La grande majorité des victimes ont été blessées lors d'affrontements survenus pendant les manifestations palestiniennes, y compris contre la barrière qui dévie

de la Ligne verte en violation de l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice (voir A/ES-10/273).

Il y a eu également pendant la période considérée des démolitions continues de maisons et de biens palestiniens dans la zone C et à Jérusalem-Est. En tout, 57 structures ont été démolies, entraînant le déplacement de 75 Palestiniens, dont 41 enfants. La démolition continue de maisons, de structures liées au mode de subsistance et d'infrastructures essentielles est source de grave préoccupation humanitaire et doit cesser.

L'ONU continue de suivre avec alarme la situation des détenus palestiniens. Malgré la libération de deux grévistes de la faim, quatre autres Palestiniens ont recommencé leur grève de la faim. Cinq Jordaniens détenus dans des prisons israéliennes feraient également une grève de la faim. Le 14 mai, Israël a prorogé la détention administrative de quatre membres du Conseil législatif palestinien pour une durée de six mois. Nous réitérons notre position selon laquelle le recours à la détention administrative doit se faire à titre exceptionnel seulement. Les détenus doivent faire l'objet de chefs d'accusation et être dûment jugés, ou relâchés sans délai. La dernière en date des visites familiales à des prisonniers de Gaza a eu lieu le 20 mai et incluait quelque 80 parents, dont des enfants.

Il y a eu six mois hier, les parties ont convenu d'un accord de cessez-le-feu dans la bande de Gaza, ce qui nous donne aujourd'hui l'occasion de faire le bilan et de nous tourner vers l'avenir. Cet accord a entraîné une nette amélioration de la situation pendant les trois premiers mois de son application. Aucune roquette n'a été lancée de Gaza contre Israël, et le système de bouclage s'est quelque peu relâché, notamment au niveau de la zone de pêche qui a été élargie de trois à six milles marins. Mais ces trois mois prometteurs ont été suivis par une période de revers, car les événements qui ont suivi ont menacé de réduire à néant les progrès réalisés. D'après les autorités israéliennes, 33 roquettes et cinq obus de mortier lancés de Gaza ont atterri en Israël ces trois derniers mois. Onze civils palestiniens ont été blessés dans la zone tampon pendant cette même période.

Le 30 avril, pour la première fois depuis le 21 novembre 2012, une frappe aérienne israélienne a tué un Palestinien, un militant qui aurait participé à un tir de roquettes. À partir du 21 mars, la zone de pêche autorisée a de nouveau été de trois milles marins, ce qui a entraîné des coups de feu et l'arrestation de pêcheurs palestiniens tentant de pêcher au-delà de cette limite.

Depuis le 27 février, Kerem Shalom, le seul point de passage pour des marchandises d'Israël vers Gaza, a été périodiquement fermé pendant une durée de 13 jours en réponse à des tirs de roquettes, ce qui a entraîné la pénurie de certains produits de base et de gaz de cuisine, et un manque à gagner pour les cultures marchandes exportables.

Selon nous, l'accord de cessez-le-feu conclu en novembre 2012 reste la meilleure possibilité de commencer à modifier la dynamique négative qui existe à Gaza. Toutes les parties doivent faire de leur mieux pour préserver le cessez-le-feu et ses aspects principaux, à savoir une adhésion au calme totale et la levée des bouclages encore en vigueur à Gaza. Nous continuons d'appuyer les efforts déployés par l'Égypte à cet égard. À la suite des événements alarmants que j'ai évoqués, un calme incertain s'est de nouveau installé. L'annonce faite hier par les autorités israéliennes que la zone de pêche autorisée était de nouveau élargie à six milles marins a été encourageante.

Parmi les nombreux défis à long terme auxquels le peuple de Gaza est confronté, tels que recensés par l'ONU dans notre rapport de 2012, « Gaza in 2020 : a liveable place? », le manque d'eau potable et la diminution des aquifères sont peut-être les plus pressants. Il faudra procéder à une désalinisation pour améliorer la situation. L'ONU, grâce au financement du Japon, a installé une usine de désalinisation dont la capacité est de 50 mètres cubes par heure – la treizième usine de désalinisation installée par l'ONU à Gaza. Cet exemple illustre la façon dont les programmes de l'ONU à Gaza continuent et font une différence sur le terrain.

La première phase des projets de reconstruction des l'ONU se chiffre à environ 450 millions de dollars de projets approuvés par le Gouvernement israélien. L'ONU continue de travailler de concert avec d'autres membres de la communauté internationale en vue d'intensifier les efforts de reconstruction tout en procédant aux changements politiques qui seront nécessaires au rétablissement d'une économie durable à Gaza. Nous continuons également de demander à Israël d'autoriser l'importation sans restriction de matériaux de construction à Gaza, en particulier des granulats, des barres de fer et du ciment. Les restrictions imposées au commerce doivent également être levées, y compris les transferts vers et depuis la Cisjordanie, et les importations et exportations vers et depuis Israël et d'autres pays.

Par ailleurs, nous nous félicitons de la libération aujourd'hui des sept militaires égyptiens capturés dans le Sinaï, ainsi que de la réouverture du point de passage de Rafah.

Le 14 mai, des délégations du Fatah et du Hamas se sont réunis au Caire pour faire avancer la mise en œuvre des accords existants de réconciliation. Les factions ont semble-t-il renouvelé leur engagement de prendre part à des consultations relatives à la formation d'un gouvernement national de consensus, sous la direction du Président Abbas, comme le prévoient les précédents accords. Ces consultations devraient démarrer d'ici à un mois et aboutir à la formation d'un gouvernement dans les trois prochains mois, après quoi des élections, y compris l'élection des membres du Conseil national palestinien, devront se tenir dans un délai de 90 jours. Le 16 mai, le Président Abbas s'est rendu au Caire où il a rencontré le Président Morsi pour discuter de la réconciliation palestinienne ainsi que du processus de paix au Moyen-Orient.

Le Secrétaire général reste profondément alarmé par l'escalade de la violence en Syrie. La crise humanitaire continue de s'aggraver et un Syrien sur trois a maintenant besoin d'une aide d'urgence. Un Syrien sur quatre a été arraché à son foyer. Les voisins de la Syrie, plus que jamais généreux et hospitaliers, sont sur le point d'atteindre leurs limites, alors qu'ils accueillent maintenant plus d'1,5 million de réfugiés enregistrés. Tout en étant conscients des répercussions de la crise sur les pays hôtes, nous insistons sur le fait qu'il est important de garder les frontières ouvertes pour les réfugiés qui fuient les violences, conformément aux obligations humanitaires internationales. Les populations se trouvant en Syrie, y compris les réfugiés palestiniens, qui font partie des populations les plus vulnérables, sont en proie à des difficultés considérables.

Malgré les extraordinaires efforts déployés par les membres du personnel de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), souvent au péril de leur vie, pour que les écoles et les dispensaires restent ouverts, la moitié des réfugiés palestiniens en Syrie immatriculés auprès de l'UNRWA sont désormais déplacés à l'intérieur du pays. Certains ont fui vers des pays voisins, dont 54 000 rien qu'au Liban d'après les estimations. L'opération d'urgence menée par l'UNRWA a permis d'atteindre de nombreuses personnes, mais il faut faire beaucoup plus. Il incombe aux belligérants d'assurer la protection de la population civile.

Face à cette tragédie croissante et au chaos qui s'étend, les priorités de l'ONU sont claires : nous continuerons de faire le nécessaire pour que les millions de Syriens dans le besoin reçoivent l'aide vitale qui s'impose. Le Secrétaire général sait gré à la communauté des donateurs de sa générosité et nous lui demandons de faire encore plus. Les travailleurs humanitaires ont également besoin d'accéder aux populations concernées; nous devons réfléchir à des moyens plus efficaces et plus pratiques d'acheminer l'aide. Les secours humanitaires ne sont toutefois pas une réponse à long terme. C'est pourquoi le Secrétaire général s'est félicité de l'initiative prise par les États-Unis et la Fédération de Russie afin d'amener les parties syriennes à la table de négociation et consacre toute son énergie à aider les Syriens à trouver une solution politique. Les semaines à venir seront décisives et nous exhortons tout le monde à coopérer.

Enfin, le Secrétaire général demeure également gravement préoccupé par les allégations concernant l'emploi d'armes chimiques. La mission qu'il a établie pour enquêter sur ces assertions fait tout ce qu'elle peut pour recueillir et analyser les informations disponibles. Alors que les signalements d'emploi d'armes chimiques se multiplient, nous exhortons de nouveau le Gouvernement syrien à laisser l'enquête se poursuivre sans plus de retards.

Au Liban les pressions s'accroissent. La guerre en Syrie, y compris une crise des réfugiés sans précédent, pèse de plus en plus sur son économie, sa dynamique politique et sa sécurité. La situation d'urgence humanitaire, et ses répercussions à long terme, ainsi que l'impasse politique persistante, appellent la vigilance de la communauté internationale et son appui. Le mois dernier, de nombreux incidents de pilonnage du territoire libanais se sont produits depuis la Syrie, et ont fait des victimes. Le 19 mai, pas moins de huit roquettes tirées de Syrie ont atterri dans la ville de Hermel, ce qui a amené le Président Sleiman à appeler une fois de plus les parties en Syrie à respecter la souveraineté du Liban et à éviter de mener des opérations militaires sur des zones frontalières libanaises. Une nouvelle incursion de forces syriennes sur le territoire libanais a été signalée près de Ras Baalbek. On a constaté également que l'accent était de plus en plus mis sur le rôle des combattants libanais en Syrie, en particulier des combattants du Hezbollah, dans le combat opposant le Gouvernement syrien et les forces de l'opposition à El-Qousseir.

Le Président Sleiman avait précédemment exhorté tous les Libanais à respecter le principe de la dissociation ainsi que la déclaration de Baabda. Le Secrétaire général appuie fermement le rôle moteur du Président Sleiman et appelle une nouvelle fois tous les Libanais à agir de manière responsable et à s'abstenir de se mêler au conflit en Syrie. Suite au combat qui a eu lieu à El-Qousseir, des violences ont éclaté le 19 mai à Tripoli entre les quartiers sunnite et alaouite de la ville et se sont étendues à d'autres zones de la ville. Neuf personnes au moins auraient été tuées, dont deux membres des forces de sécurité libanaises; plus de 70 ont été blessées. L'armée libanaise a été déployée pour contenir les affrontements.

Compte tenu de l'ampleur des défis que le Liban doit relever, il est essentiel qu'un accord soit trouvé sans plus tarder sur un nouveau gouvernement. Nous encourageons toutes les parties à continuer de dialoguer de manière constructive avec le Premier Ministre désigné, M. Salam, pour parvenir rapidement à un accord, ce qui est également indispensable pour garantir l'organisation en temps voulu d'élections législatives. L'examen des dispositions à prendre pour les élections prévues le mois prochain a repris au Parlement le 15 mai. La suspension provisoire de la loi électorale actuelle a pris fin le 19 mai. Le moment est maintenant venu d'intensifier les efforts afin de se mettre d'accord sur la voie à suivre et d'éviter un vide institutionnel.

La situation dans la zone d'opérations de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban et le long de la Ligne bleue est restée calme. Les tensions se sont toutefois nettement accrues à cause des frappes aériennes effectuées aux alentours de Damas les 3 et 5 mai et des violations de l'espace aérien libanais par Israël au même moment. Le 5 mai, le Liban a adressé une plainte au Conseil de sécurité au sujet des incursions de plus en plus nombreuses de l'armée de l'air israélienne.

Le 9 mai, le Hezbollah, qui a nié toute responsabilité en ce qui concerne le drone abattu le 25 avril par l'armée de l'air israélienne au-dessus des

eaux israéliennes, a annoncé être prêt à recevoir de nouvelles armes en provenance de Syrie. Il a également proposé son appui en vue de l'ouverture d'un nouveau front sur le Golan syrien, occupé depuis 1967 par Israël. Le Secrétaire général continue d'œuvrer activement avec les dirigeants des pays de la région et du reste du monde pour appeler toutes les parties à faire preuve de la plus grande retenue et à prévenir une escalade, à respecter la souveraineté nationale et l'intégrité territoriale de tous les pays de la région, et à se conformer à toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Pour terminer, les faits relatés dans l'exposé de ce mois attestent des risques croissants qui pèsent sur la stabilité régionale. Il est impératif que tout le monde œuvre de concert pour échapper à ces risques, maintenir la stabilité et aider à la mise en place des fondements pacifiques d'un avenir meilleur au Moyen-Orient, auquel tant de ses peuples aspirent. Étant donné que les efforts déployés pour mettre au point une initiative efficace en vue d'une solution à deux États négociée atteindront probablement un stade décisif dans les prochaines semaines, nous espérons sincèrement que, cette fois, les dirigeants des deux camps feront la preuve de leur engagement en ce sens et prendront conscience qu'il s'agit d'une occasion qu'ils ne peuvent se permettre de laisser passer. Cela est également valable pour les parties prenantes régionales, qui peuvent jouer un rôle important dans l'instauration de la paix dans le cadre d'une Initiative de paix arabe redynamisée. Je tiens à affirmer que l'ONU est prête à contribuer à la reprise de négociations sérieuses durant la période à venir, y compris dans le cadre du Quatuor, et d'un dialogue élargi avec toutes les parties.

Le Président : Je remercie M. Serry pour son exposé.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre l'examen de la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 10 h 40.